

LYCÉE-COLLÈGE DE L'ABBAYE



tradition et dynamisme

Lycée-Collège de l'Abbaye • 1890 St-Maurice • Suisse



L'Option
Spécifique

VOUS ETES ETUDIANTS EN PREMIERE ANNEE CLASSIQUE

OS

Langue 3

LATIN	Anglais
LATIN	Grec
ECONOMIE et DROIT *	Anglais
LANGUES→italien *	Anglais
LANGUES→espagnol	Anglais
ARTS VISUELS	Anglais
MUSIQUE	Anglais
SCIENCES	Anglais

En plus des disciplines fondamentales obligatoires, **8 possibilités d'option spécifiques (OS)** présentées ci-dessus avec la **troisième langue** vous sont proposées pour votre deuxième année : **choisissez-en une...**

Attention, pour certaines options (), il y a toutefois des conditions d'admission ! Vous devez rattraper le programme avant la rentrée et vous adaptez durant les premières semaines, car votre programme de première année ne comportait pas de cours d'italien et d'économie*

N.B : Pour qu'une classe d'option spécifique s'ouvre, il faut au minimum 12 élèves inscrits.

VOUS ETES ETUDIANTS EN PREMIERE ANNEE MODERNE

OS

Langue 3

LATIN	Anglais
LATIN	Grec
ECONOMIE et DROIT	Anglais
LANGUES→italien	Anglais
LANGUES→espagnol	Anglais
ARTS VISUELS	Anglais
MUSIQUE	Anglais
SCIENCES	Anglais

En plus des disciplines fondamentales obligatoires, **8 possibilités d'option spécifiques (OS)** présentées ci-dessus avec la **troisième langue** vous sont proposées pour votre deuxième année : **choisissez-en une...**

N.B. Pour qu'une classe d'option spécifique s'ouvre, il faut au minimum 12 élèves inscrits.

O.S.	ARTS VISUELS
Objectifs généraux	<p>La communication visuelle occupe une place prépondérante dans notre culture et l'étude des arts plastiques s'impose comme une expérience formative indispensable.</p> <p>Le programme met en perspective passé et présent, l'histoire de la pensée des artistes et des enjeux de l'art contemporain. Il favorise la perception et l'expérimentation visuelle de l'élève pour le faire accéder à une meilleure compréhension du monde. Son sens critique est aiguisé par la confrontation entre la tradition et les attitudes nouvelles.</p>
Connaissances et aptitudes	<p>Au terme de sa formation gymnasiale, l'élève a affiné ses moyens de perception (apprendre à regarder), développé ses capacités de réflexion (commenter) et exercé des techniques d'analyse de l'image qui lui permettent de maîtriser les principes fondamentaux de la critique et de situer une œuvre connue dans son contexte historique.</p>
Période I (2^e et 3^e années)	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève s'initie au monde du noir-blanc et de la couleur, de la représentation de l'homme et de son environnement. • Il comprend et maîtrise le schéma corporel, les proportions du corps et du visage humains. • Il connaît et utilise les personnages fil de fer – le squelette – l'épaisseur musculaire – le mouvement – le dessin observation d'après photo + modèle – la silhouette – le visage avec ses expressions – la caricature et l'autoportrait. • Il maîtrise les règles générales de perspective. • Il apprend à utiliser différents outils de dessin, peinture et s'initie à la gravure.
Période II (4^e et 5^e années)	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève approfondit l'apprentissage des différentes techniques vues précédemment. Il s'initie à la représentation en volume. • Il étudie les grands courants artistiques de l'histoire de l'art. • Il s'initie au monde de la photographie, du cinéma, de la vidéo, du graphisme, de l'illustration, de l'animation, du dessin assisté par ordinateur, de l'architecture et de l'art contemporain. • L'élève est capable de comparer, d'analyser, de critiquer et de situer dans un contexte une œuvre plastique. • Il s'exprime de manière personnelle et autonome avec le langage de l'image.
Remarques	<p>Le choix de la branche artistique au Collège n'implique pas forcément une orientation professionnelle dans le monde de l'art. L'option fait partie d'une formation gymnasiale qui ouvre vers l'observation, la curiosité, le sens critique dans un monde où l'image est omniprésente.</p>

O.S.	<i>ECONOMIE ET DROIT</i>
Objectifs généraux	L'enseignement de l'économie et du droit fournit à l'élève un outil intellectuel sans lequel les faits économiques et juridiques ne sont pas intelligibles. La connaissance par l'élève des mécanismes de base de ces domaines lui permet d'analyser rationnellement le monde dans lequel il vit. Cet enseignement le prépare également à devenir un adulte capable de mieux comprendre les enjeux économiques et sociaux de la vie politique.
Connaissances et aptitudes	Etude de la comptabilité, des bases juridiques des activités économiques, de l'analyse financière, de la gestion des entreprises, ainsi que de l'économie politique (microéconomie et macroéconomie).
Période I (2^e et 3^e années)	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève maîtrise les notions de base de la comptabilité : inventaires et bilan, résultat de l'entreprise, calcul des intérêts et des changes, marchandises, salaires et charges sociales, opérations transitoires, TVA, titres (actions, obligations), immeubles, amortissements, réserves latentes, comptabilité d'une société en nom collectif (SNC) et d'une société anonyme (SA). • Il connaît les bases légales des activités économiques : prescriptions en matière de comptabilité, partie générale du code des obligations, contrats (vente, bail, travail) et droit des sociétés.
Période II (4^e et 5^e années)	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève approfondit ses connaissances comptables et juridiques par l'étude des sujets suivants : analyse financière de l'entreprise, comptabilité analytique d'exploitation, tableaux de financement, marketing, droit des assurances et droit fiscal. • Il étudie l'économie politique en analysant les thèmes suivants : rareté des ressources (ressources naturelles, capital, travail), calculs coûts-bénéfices (décisions des acteurs économiques), systèmes économiques (économie de marché, communisme), analyse microéconomique (offre, demande, prix), comptabilité nationale (PIB, RNB...), répartition des richesses (inégalités, équité), développement économique et humain (IDH), monnaie et banques centrales (politique monétaire, inflation, déflation), cycles économiques (croissance, crise, chômage), balance des paiements (transferts internationaux de revenus et de capitaux), protectionnisme et libre-échange.
Remarques	Le choix de l'option économie et droit offre à l'élève le privilège de : <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir renforcer en 4^{ème} et 5^{ème} années sa formation scientifique : il peut en effet choisir, à la fin de la 3^{ème} année, l'option « économie-sciences » ; • s'ouvrir des débouchés plus nombreux à la fin de ses études gymnasiales, par exemple dans le domaine bancaire ; • découvrir et comprendre le fonctionnement de notre société ; • se familiariser avec des notions qui lui seront utiles dans sa vie professionnelle et familiale (impôts, assurances, salaires...).

N.B. : En 4^e et 5^e années, les élèves de l'OS Economie ont la possibilité de choisir la filière économie-sciences qui comporte un renforcement en mathématiques et une OC scientifique, tout en conservant leur option spécifique. L'ouverture de la filière dépend du nombre d'inscrits.

O.S.	<i>ESPAGNOL</i>
Objectifs généraux	L'enseignement de la langue espagnole vise à la fois des objectifs linguistiques et culturels ouverts sur le monde hispanophone (Espagne et Amérique latine). Sans négliger la grammaire ni ses structures de base, la méthode se veut d'abord communicative.
Connaissances et aptitudes	L'apprentissage et l'étude des notions de prononciation, de vocabulaire, de grammaire et de syntaxe sont développés. L'étude des courants littéraires, historiques et artistiques de la civilisation hispanique est abordée.
Période I (2^e et 3^e années)	L'élève connaît les principales fonctions de la langue orale et écrite et maîtrise un vocabulaire d'environ 4000 mots. Il est capable de : <ul style="list-style-type: none"> • comprendre les informations essentielles d'une conversation de base ; • décoder les idées générales d'un texte ; • communiquer dans les situations de la vie courante ; • rédiger des rédactions simples ; • lire des livres dans une langue adaptée à son niveau.
Période II (4^e et 5^e années)	L'approche de la langue est maintenant orientée vers un approfondissement de la culture hispanophone. L'élève maîtrise le vocabulaire et la syntaxe de base acquis précédemment en les développant notamment au moyen de textes littéraires. Il est capable de : <ul style="list-style-type: none"> • s'exprimer oralement en présentant des exposés sur des thèmes variés ; • comprendre des textes oraux (exposés, chansons, films) et écrits (articles, textes littéraires de grands auteurs) ; • rédiger de façon cohérente et structurée.
Remarques	L'espagnol est la troisième langue parlée au monde. C'est une langue en expansion. L'espagnol, étant une langue d'origine latine, permet à l'élève francophone d'acquérir rapidement un bon niveau dans l'expression orale et écrite.

O.S.	<i>ITALIEN</i>
Objectifs généraux	<p>L'apprentissage de l'italien vise des objectifs à la fois linguistiques et culturels.</p> <p>Il permet à l'élève d'acquérir les moyens d'une communication facile et spontanée dans la vie courante, de s'exprimer tant par la parole que par l'écriture dans une langue qui repose sur de solides connaissances lexicales et grammaticales.</p> <p>Il permet également de sensibiliser l'élève aux divers aspects de la culture et de la civilisation italiennes.</p>
Connaissances et aptitudes	L'apprentissage et l'étude des notions de prononciation, de vocabulaire, de grammaire et de syntaxe du langage sont développés, ainsi que l'étude de courants littéraires, historiques et artistiques de la civilisation italienne.
Période I (2^e et 3^e années)	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève maîtrise la langue orale dans des situations de communication de la vie courante. Il est capable de participer à une conversation simple, de raconter une histoire et également d'exprimer une opinion fondée sur des arguments. • Il connaît également les fonctions principales de la langue écrite. Il s'adonne volontiers à la lecture et à la rédaction de textes simples (articles de revues, annonces publicitaires, cartes postales, ...). La lecture de textes littéraires (nouvelles, extraits de pièces de théâtre, de romans, ...) est aussi pratiquée. • L'élève acquiert des connaissances de base sur la culture italienne (géographie, histoire, mœurs, ...).
Période II (4^e et 5^e années)	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève approfondit l'apprentissage du vocabulaire, de la grammaire et de la conjugaison en vue d'une meilleure maîtrise de la langue. • Il étudie plusieurs mouvements littéraires par le biais de la lecture des œuvres des écrivains les plus représentatifs de la littérature italienne. • Il rédige des textes, à partir de sujets libres ou imposés, en employant désormais un vocabulaire clair et précis, en maîtrisant les structures de la langue. • Il est capable de s'exprimer oralement en présentant des exposés sur des thèmes variés, en énonçant un point de vue à la fois critique et personnel.
Remarques	<p>L'italien, c'est aussi...</p> <ul style="list-style-type: none"> • la troisième langue nationale ; • une langue syntaxiquement et morphologiquement proche du français : l'élève peut donc acquérir rapidement les moyens d'une communication aisée et spontanée ; • entrer en contact avec la richesse inestimable de la culture de l'Italie, berceau de la civilisation occidentale ; • se donner l'atout des langues pour un proche avenir professionnel.

O.S.	LATIN
Objectifs généraux	Apprendre le latin, c'est s'ouvrir à la civilisation mère de l'Occident et à son évolution, à travers le riche patrimoine littéraire que l'Antiquité romaine nous a légué. L'exercice de traduction d'une langue aussi rigoureuse dans sa construction que concise dans son expression développe à la fois l'esprit logique et l'intuition de l'élève, tout en enrichissant son vocabulaire et ses ressources stylistiques et en lui procurant une maîtrise incomparable de sa langue maternelle, le français.
Connaissances et aptitudes	Dès le départ, l'étude de la grammaire et du vocabulaire se double d'une perspective culturelle : l'histoire, les institutions, la vie quotidienne à Rome, au même titre que la mythologie ou l'étymologie, sont à l'honneur. Cette double démarche suppose un intérêt certain pour un passé lointain et une littérature ancienne, encore qu'ils soient omniprésents même aujourd'hui.
Période I (2^e et 3^e années)	Le latin est enseigné sur 5 ans : ceci sous-entend que son choix comme O.S. implique un rattrapage assez difficile, mais possible pour l'élève qui ne l'aurait pas choisi en première. L'élève doit, au terme de la 3 ^{ème} année, maîtriser la grammaire de base et disposer d'une large assise lexicale. Il doit être capable de traduire du français en latin et du latin en français des textes de difficulté croissante ; dès la 3 ^e année, il est confronté à l'étude de divers auteurs latins choisis par le professeur. L'histoire romaine, quelques grands mythes gréco-romains, les institutions et les principaux aspects de la vie quotidienne et de la civilisation sont censés être connus à ce stade.
Période II (4^e et 5^e années)	L'élève est capable de traduire et commenter les œuvres de 7 à 8 auteurs latins de périodes différentes, choisis par son professeur. Cette approche littéraire permet d'approfondir les notions historiques et culturelles acquises dans la Période I, de même que certains points de grammaire, au fil des difficultés rencontrées dans les textes. Pratiquée de façon régulière et sur des textes de difficulté croissante, la version latine exige désormais une évaluation non seulement fondée sur la justesse, mais aussi sur l'élégance de la traduction.
Remarques	Le latin est la première langue à la fois orale et écrite à s'étendre quasiment à toute l'Europe et à l'Afrique du Nord, offrant une vision et un projet communs à des communautés diverses ; il constitue la base de notre langue (90% des mots) et des 11 autres langues romanes, dont il simplifie grandement l'étude. N'oublions pas, enfin, qu'il fournit le meilleur exercice logique à celles et à ceux qui sont réfractaires aux mathématiques !

N.B.¹ : En 4^e et 5^e années, les élèves de l'OS Latin ont la possibilité de choisir la filière latin-sciences qui comporte un renforcement en mathématiques et une OC scientifique, tout en conservant leur option spécifique. L'ouverture de la filière dépend du nombre d'inscrits.

N. B.² : Les étudiants choisissant l'OS Latin peuvent prendre en L3 l'anglais ou le grec.

O.S.	MUSIQUE
Objectifs généraux	<p>Le cours de musique en option spécifique a pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'éveiller la curiosité de l'élève face aux événements acoustiques en faisant intervenir l'intuition, la pensée et l'action ; • de lui apprendre à écouter, comprendre et juger un événement musical en tenant compte de sa dimension stylistique et historique, notamment au travers de références à l'histoire de l'art ; • de l'initier aux qualités esthétiques d'une œuvre musicale en lui faisant découvrir, par sa sensibilité, son intelligence, son corps, la logique "objective" du discours musical et le dynamisme "subjectif" de la création musicale ; • de le faire participer à la vie musicale.
Connaissances et aptitudes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Au minimum 2 ans de pratique instrumentale ou vocale attestée en fin de 1^{ère} année du Collège. 2. Pour le cours « langage musical » (solfège), l'étudiant doit s'inscrire au Conservatoire Cantonal (CC) ou à l'Ecole de jazz et de musique actuelle (Ejma). 3. Pour le cours « instrument/vocal », l'étudiant a le choix de s'inscrire soit à l'une ou l'autre des écoles précitées, soit auprès d'un professeur privé, porteur d'un diplôme reconnu d'enseignement ou d'un titre jugé équivalent.
Période I (2^e et 3^e années)	<p>Connaissances</p> <p>Année 2-Histoire et analyse : Moyen Age et Renaissance</p> <p>Année 3-Histoire et analyse : époques baroque et classique</p> <ul style="list-style-type: none"> • les figures marquantes de l'histoire de la musique ; • les œuvres de formes et de styles divers (analyse) ; • les interactions entre la création et le développement des instruments. <p>Théorie</p> <p>Des intervalles aux accords de trois et quatre sons ainsi que les cadences.</p>
Période II (4^e et 5^e années)	<p>Année 4 et 5-Histoire et analyse : époques romantique et moderne</p> <p>Théorie</p> <ul style="list-style-type: none"> • accords altérés ; • harmonie : basses et chants donnés. <p>Programme complémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • jazz, rock, pop, variété... ; • musiques du monde.

N.B. : Vu le nombre d'inscriptions, cette option ne s'ouvre généralement qu'au Lycée-Collège de la Planta pour le Valais romand.

O.S.	Sciences expérimentales BIOLOGIE - CHIMIE
Objectifs généraux	L'option spécifique Biologie – Chimie élargit les connaissances acquises durant les deux premières années de collège et les illustre par l'expérimentation. Elle renforce les bases indispensables aux études scientifiques et aux professions de la santé. Elle donne les outils adéquats à la compréhension des mécanismes fondamentaux liés à l'activité industrielle et au fonctionnement du vivant dans son milieu. L'approfondissement de ces connaissances sensibilise l'étudiant aux implications culturelles, sociales, politiques, économiques et environnementales des découvertes scientifiques.
Connaissances et aptitudes	Grâce à l'étude des lois fondamentales et des techniques, l'étudiant est apte à planifier une expérience, à la réaliser en toute sécurité et à en faire la critique. Il est capable de modéliser, d'extrapoler et d'imaginer les extensions possibles de sa manipulation.
Période I (2^e et 3^e années)	Le choix des mathématiques fortes en 2 ^{ème} année est une condition indispensable à la fréquentation des cours de l'option spécifique Sciences expérimentales Biologie – Chimie, car celle-ci requiert une meilleure formation en mathématiques.
Période II (4^e et 5^e années)	Biologie : <ul style="list-style-type: none"> • L'élève appréhende les phénomènes complexes liés au fonctionnement des êtres vivants et aux écosystèmes. • Il analyse les différents comportements animaux. • Il saisit les mécanismes de l'hérédité et du développement, prend conscience des possibilités techniques et des enjeux des biotechnologies. • Il aborde les théories de l'évolution et le cheminement des idées dans cette discipline. Chimie : <ul style="list-style-type: none"> • L'élève aborde la chimie sous son aspect quantitatif. Les implications industrielles et environnementales sont évoquées. • Il traite des phénomènes de la chimie minérale et de la chimie organique. Il tisse des liens avec la chimie du vivant.
Remarques	Par l'option spécifique <i>Biologie – Chimie</i> , l'étudiant maintient un lien exigeant avec deux piliers de la formation scientifique universitaire et de notre culture moderne. Il développe ses aptitudes au travail interdisciplinaire et au travail d'équipe.

O.S.	Sciences expérimentales PHYSIQUE - APPLICATIONS DES MATHÉMATIQUES
Objectifs généraux	L'option spécifique « Physique et applications des mathématiques » est destinée particulièrement aux étudiants qui apprécient les mathématiques, se passionnent pour tout ce qui touche à l'univers des sciences et des techniques et voient leur avenir dans ces domaines. Le cours d' applications des maths est orienté vers la résolution mathématique de problèmes concrets dans des domaines très variés : physique, économie, biologie, informatique, etc.
Connaissances et aptitudes	L'option spécifique de physique complète la formation scientifique de base de l'étudiant et lui fournit des outils solides pour entreprendre des études avancées en sciences. Elle permet une meilleure compréhension des phénomènes naturels et des lois qui en découlent. L'enseignement des applications des maths est complémentaire de celui des mathématiques. Il permet à l'étudiant de comprendre et d'expérimenter des méthodes d'investigation et ainsi d'exercer sa curiosité, son imagination et son sens critique.
Période I (2^e et 3^e années)	L'option spécifique « Physique et applications des mathématiques » requiert une meilleure formation en mathématiques. Le choix des mathématiques fortes en 2 ^e année est donc une condition indispensable pour poursuivre en 3 ^e année dans cette option. En 3 ^e année débute le cours « applications des mathématiques ».
Période II (4^e et 5^e années)	L'OS physique commence en 4 ^e année. Dans ce cours, l'étudiant approfondit les connaissances découvertes dans la discipline fondamentale et les complète par une approche plus rigoureuse fondée sur le calcul différentiel et intégral. En particulier, on y aborde : <ul style="list-style-type: none"> • l'étude du mouvement (cinématique, dynamique, rotation des solides), • l'électrodynamique (circuits électriques, oscillants, amortis), • la thermodynamique, • la physique atomique. En applications des mathématiques , l'étudiant découvre : <ul style="list-style-type: none"> • les outils et méthodes fondamentales propres à la représentation des objets du plan et de l'espace avec un logiciel de géométrie, • les principes d'un langage de programmation structuré ainsi que ceux d'un logiciel de mathématiques, • des méthodes numériques (résolution d'équations, interpolation, régression, équations différentielles, etc.) et des techniques de modélisation mathématique
Remarques	Outre les Ecoles Polytechniques Fédérales (EPFL - ETHZ) et les Hautes Ecoles Spécialisées (HES), de nombreuses facultés universitaires (médecine, pharmacie, géologie, criminologie ...) dispensent des cours de physique supposant de solides connaissances de base. L'option spécifique « Physique et applications des mathématiques » permet de combler l'écart entre les attentes de ces institutions et le cours de discipline fondamentale délivré au Collège.

OS LATIN		2ème	3ème	4ème	5ème	
Français		4	4	4	4	16
Allemand		3	3	3	3	12
Anglais ou Grec		3/4	3/4	3/4	3/4	12/16
Mathématiques		4	4	4	4	16
Biologie		2	2			4
Chimie		2	2			4
Physique			2	2		4
Informatique		2		2		4
Histoire		2	2	2	2	8
Géographie		2	2			4
Arts		2	2	2		6
OS Latin		4	5	4	6	19
Option complémentaire				2	2	4
Travail de maturité					1	1
Philosophie				4	4	8
Ethique et culture religieuses		1				1
Education physique		2/1	2/1	2/1	2/1	4/8
<i>Total</i>		33	33	34	31	131

OS LATIN-Sciences

Maths Renforcées

		2ème	3ème	4ème	5ème	
Français		4	4	3	4	15
Allemand		3	3	3	3	12
Anglais ou Grec		3/4	3/4	3/4	3/4	12
Mathématiques		4	4	6	6	20
Biologie		2	2			4
Chimie		2	2			4
Physique			2	2		4
Informatique		2		2		4
Histoire		2	2	2	2	8
Géographie		2	2			4
Arts		2	2	2		6
OS Latin		4	5	4	4	17
OC Sciences*				2	2	4
Travail de maturité					1	1
Philosophie				3	4	7
Ethique et culture religieuses		1				1
Education physique		2/1	2/1	2/1	2/1	4/8
<i>Total</i>		33	33	34	31	131

*Applications des mathématiques/Biologie/Chimie/Informatique/Physique

OS ECONOMIE-**DROIT**

	2ème	3ème	4ème	5ème	
Français	4	4	4	4	16
Allemand	3	3	3	3	12
Anglais	3	3	3	3	12
Mathématiques	4	4	4	4	16
Biologie	2	2			4
Chimie	2	2			4
Physique		2	2		4
Informatique	2		2		4
Histoire	2	2	2	2	8
Géographie	2	2			4
Arts	2	2	2		6
OS Economie-droit	4	5	5	5	19
Option complémentaire			2	2	4
Travail de maturité				1	1
Philosophie			4	4	8
Ethique et culture religieuses	1				1
Education physique	2	2	2	2	8
<i>Total</i>	33	33	35	30	131

OS ECONOMIE-**Sciences****Maths Renforcées**

	2ème	3ème	4ème	5ème	
Français	4	4	3	4	15
Allemand	3	3	3	3	12
Anglais	3	3	3	3	12
Mathématiques	4	4	6	6	20
Biologie	2	2			4
Chimie	2	2			4
Physique		2	2		4
Informatique	2		2		4
Histoire	2	2	2	2	8
Géographie	2	2			4
Arts	2	2	2		6
OS Economie - droit	4	5	4	4	17
OC Sciences*			2	2	4
Travail de maturité				1	1
Philosophie			3	4	7
Ethique et culture religieuses	1				1
Education physique	2	2	2	2	8
<i>Total</i>	33	33	34	31	131

*Applications des mathématiques/Biologie/Chimie/Informatique/Physique

OS LANGUES

	2ème	3ème	4ème	5ème	
Français	4	4	4	4	16
Allemand	3	3	3	3	12
Anglais	3	3	3	3	12
Mathématiques	4	4	4	4	16
Biologie	2	2			4
Chimie	2	2			4
Physique		2	2		4
Informatique	2		2		4
Histoire	2	2	2	2	8
Géographie	2	2			4
Arts	2	2	2		6
OS Langues (I,E)	4	5	4	6	19
Option complémentaire			2	2	4
Travail de maturité				1	1
Philosophie			4	4	8
Ethique et culture religieuses	1				1
Education physique	2	2	2	2	8
<i>Total</i>	33	33	34	31	131

OS ARTS

	2ème	3ème	4ème	5ème	
Français	4	4	4	4	16
Allemand	3	3	4	3	13
Anglais	3	3	3	4	13
Mathématiques	4	4	4	4	16
Biologie	2	2			4
Chimie	2	2			4
Physique		2	2		4
Histoire	2	2	2	2	8
Géographie	2	2			4
Economie	2				2
Arts	2	2	2		6
OS Arts visuels	4	5	4	6	19
Option complémentaire			2	2	4
Travail de maturité				1	1
Philosophie			4	4	8
Ethique et culture religieuses	1				1
Education physique	2	2	2	2	8
<i>Total</i>	33	33	33	32	131

OS SCIENCES

EXPERIMENTALES

	2ème	3ème	4ème	5ème	
Français	4	4	4	4	16
Allemand	3	3	3	3	12
Anglais	3	3	3	3	12
Mathématiques	7	6	5	5	23
Biologie	2	2			4
Chimie	2	2			4
Physique		2	2		4
Informatique	2		2		4
Histoire	2	2	2	2	8
Géographie	2	2			4
Arts	2	2	2		6
OS Sciences expériment.		2	5*	6**	13
Option complémentaire			2	2	4
Travail de maturité				1	1
Philosophie			3	4	7
Ethique et culture religieuses	1				1
Education physique	2	2	2	2	8
<i>Total</i>	32	32	35	32	131

*Physique : 3 (H), Applications des maths. :2 (H)

*Biologie : 2,5(H), Chimie : 2,5(H)

**Physique : 4 (H), Applications des maths. :2 (H)

** Biologie : 3(H), Chimie : 3(H)

3ème

choix particulier réservé à l'OS Sciences expérimentales

Les élèves ayant choisi l'OS sciences expérimentales devront faire un deuxième choix pour les années 3 à 5 :

Biologie / Chimie

ou

Physique / Applications des mathématiques

Choisissez votre programme !

Comparez concrètement les grilles, observez pour chaque branche le nombre de cours par semaine, élargissez ou renforcez votre formation gymnasiale grâce aux options complémentaires que vous choisirez en 3^e année pour la 4^e et la 5^e années de votre collège.

Une publication du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice, décembre 2019